

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE, TENUE AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE, LUNDI LE 11 AOÛT 2025 À 19 HEURES, SOUS LA
PRÉSIDENCE DE MADAME JOSIANE APPLEBY, MAIRESSE.

Les conseillers présents : Steven Allain
Caroline Bujold
Guillaume Poirier
Laurent St-Onge
Yves Barriault

Est également présente : Madame Christine Henry, Directrice Générale et
greffière-trésorière adjointe

.....

183-08-2025 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse ouvre la séance à 19 h, souhaite la bienvenue à tous et
elle invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

184-08-2025 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller Yves
Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit
accepté et qu'il demeure ouvert à toute modification.

.....

185-08-2025 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUILLET 2024**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-
verbal du 7 juillet 2025 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par la conseillère
Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le
procès-verbal du 7 juillet 2025.

.....

186-08-2025 **APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en
vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite
conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et
des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans
le cadre de la séance ordinaire antérieure ;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Caroline
Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des
engagements de crédits, et ce, au montant de 126 912,79 \$, la directrice
générale et greffière-trésorière adjointe est autorisée à procéder dans les limites
de ces crédits.

.....

187-08-2025 LE CONSEILLER FRANÇOIS POIRIER ARRIVE

.....

188-08-2025 ACCÈSD AFFAIRES – DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a adhérée à AccèsD Affaires ;

ATTENDU QUE le directeur générale et greffier-trésorier, monsieur Jordan Charest, soit appelé à utiliser cette plateforme ;

PAR CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l’unanimité que madame Christine Henry, directrice générale et greffière-trésorière adjointe et administratrice principale du service AccèsD Affaires, crée un accès illimité aux services Desjardins à l'utilisateur Jordan Charest.

.....

189-08-2025 VISA DESJARDINS – DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT

CONSIDÉRANT QUE la personne morale délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l’émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l’échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération ») ;

CONSIDÉRANT QUE la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l’utilisation des Cartes et de tout produit qui s’y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables ;

CONSIDÉRANT QUE la personne morale s’engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités ;

CONSIDÉRANT QUE les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l’égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu’elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l’utilisation du compte relatif à ces Cartes ;

CONSIDÉRANT QUE les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d’assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l’entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l’ajout et le retrait d’options liées aux Cartes, le cas échéant ;

POUR SES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse autorise madame Christine Henry, directrice générale et greffière-trésorière adjointe, à faire une demande auprès de Desjardins pour une carte Visa pour monsieur Jordan Charest, directeur général et greffier-trésorier, et que la Fédération puisse considérer que cette

résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

.....

190-08-2025 AUTORISATION POUR SIGNER AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la mairesse, madame Josiane Appleby, ou le maire suppléant, monsieur Steven Allain, et le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Jordan Charest, ou madame Christine Henry, directrice générale et greffière-trésorière adjointe, soient et sont autorisés à signer les chèques, documents ou autres engagements pour et au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse (deux signatures requises) avec la Caisse Desjardins de la Baie-des-Chaleurs. La présente résolution modifie la résolution numéro 268-12-2021 à ce sujet.

.....

191-08-2025 COLLOQUE DE ZONE DE L’ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l’unanimité des conseillers présents que nous autorisons madame Christine Henry, directrice générale et greffière-trésorière adjointe, à participer au colloque de zone de l’Association des directeurs municipaux du Québec qui se déroulera les 11 et 12 septembre 2025 à Petite-Vallée, que les frais de repas et de déplacement seront assumés par la Municipalité selon la politique en vigueur.

.....

192-08-2025 FORMATION ADMQ

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l’unanimité des conseillers présents que nous autorisons monsieur Jordan Charest, directeur général et greffier-trésorier, à participer à la formation – ABC/DG Introduction de l’Association des directeurs municipaux du Québec qui se déroulera les 4, 5 et 12 septembre prochain en webinaire qui est offerte gratuitement par l’ADMQ.

.....

193-08-2025 MISE À JOUR DE L’ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX PERMANENTS

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse souhaite maintenir une politique de rémunération juste, équitable et concurrentielle afin d’assurer la rétention et l’attraction du personnel qualifié ;

ATTENDU QUE les responsabilités, les exigences et la complexité des postes municipaux ont été analysées en lien avec les réalités du marché de l’emploi et les pratiques salariales comparables d’autres municipalités de taille similaire ;

ATTENDU QUE les ajustements proposés permettent de corriger certaines disparités internes et de mieux refléter la valeur réelle des fonctions occupées ;

ATTENDU QUE les modifications proposées représentent une augmentation salariale moyenne de 5,6 %, ce qui demeure en cohérence avec la capacité financière de la Municipalité et les objectifs de gestion responsable ;

ATTENDU QUE ces ajustements s’appliqueront uniquement aux postes permanents à temps complet et ne constituent pas une indexation annuelle automatique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l’unanimité :

D’APPROUVER l’ajustement de l’échelle salariale des employés municipaux permanents à temps complet ;

QUE les nouveaux taux horaires soient effectifs rétroactivement au 1^{er} juillet 2025 ;

QUE le directeur général soit autorisé à mettre en œuvre les ajustements nécessaires et à effectuer les modifications administratives afférentes ;

Cette entente salariale est pour une durée de 4 ans. Cette résolution annule partiellement la résolution #176-07-2013 la Politique de rémunération (version mai 2013).

.....

194-08-2025

DÉPLACEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Alphonse est prévue le lundi 29 septembre 2025, conformément à la résolution # 168-06-2025 ;

CONSIDÉRANT QUE la réunion d’octobre doit être tenue dans le mois courant ;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes en année d’élections, les conseillers ne peuvent plus siéger à la table du Conseil à compter du 3 octobre 2025, nous devons déplacer la réunion d’octobre ;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire du Conseil municipal prévue le 29 septembre 2025 soit déplacée au mercredi 1^{er} octobre 2025 à 19 h, au Centre Communautaire. Cette résolution modifie la résolution # 168-06-2025.

.....

195-08-2025

ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR LE PRÊT DE MATÉRIEL ET LE SOUTIEN LOGISTIQUE MUNICIPAL

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite soutenir les organismes et les initiatives communautaires en mettant à leur disposition, de manière encadrée, certains équipements et ressources humaines ;

ATTENDU QUE la mise en place d’une politique permet d’assurer une gestion équitable, responsable et prévisible du matériel et du personnel municipal mis à contribution ;

ATTENDU QUE la politique prévoit des balises claires concernant les demandes admissibles, les délais requis, les responsabilités des emprunteurs et les conditions d’acceptation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller Guillaume Poirier et résolu à l’unanimité que le Conseil municipal de Saint-Alphonse adopte la *Politique sur le prêt de matériel et le soutien logistique municipal*, telle que présentée.

.....

196-08-2025 PROJET PILOTE DE DÉNEIGEMENT – ROUTE NAPOLÉON

ATTENDU QUE la route Napoléon est une route secondaire habituellement exclue du plan de déneigement hivernal de la Municipalité ;

ATTENDU QUE certains chalets situés dans ce secteur sont utilisés pendant l’hiver par des organismes communautaires ;

ATTENDU QUE la route Napoléon est également prisée par les marcheurs en période hivernale en raison de sa tranquillité et de sa sécurité ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite évaluer la faisabilité, les coûts et les bénéfices sociaux d’un éventuel ajout de cette route à son circuit de déneigement régulier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l’unanimité que la Municipalité de Saint-Alphonse autorise la mise en place d’un projet pilote de déneigement sur la route Napoléon pour la saison hivernale 2025-2026, afin d’en évaluer les impacts logistiques, financiers et communautaires. Si le projet engendre des problématiques, nous autorisons monsieur Jordan Charest, directeur général et greffier-trésorier, à mettre fin au projet dans l’immédiat.

.....

197-08-2025 NOMINATION POSTE D’INSPECTEUR MUNICIPAL

ATTENDU QUE monsieur Carl Cormier Miousse occupe présentement le poste d’inspecteur municipal par intérim depuis juin 2025 ;

ATTENDU QUE monsieur Carl Cormier Miousse est opérateur à la voirie au sein de la Municipalité de Saint-Alphonse depuis maintenant 3 ans ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire pourvoir le poste d’inspecteur municipal de façon permanente ;

ATTENDU QUE l’employé a démontré, dans l’exercice de ses fonctions, une grande motivation, une compréhension approfondie du travail à accomplir ainsi qu’une vision alignée avec les besoins et les priorités de la Municipalité ;

ATTENDU QUE la direction générale recommande la nomination de monsieur Carl Cormier Miousse en raison de ses compétences et de sa capacité à relever ce nouveau défi ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l’unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal procède à la nomination de monsieur Carl Miousse au

poste d'inspecteur municipal, et ce, de façon permanente, à compter d'aujourd'hui.

.....

198-08-2025 MODIFICATION ENGAGEMENT JOURNALIER

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite stabiliser son personnel pour assurer un entretien régulier et efficace du territoire ;

ATTENDU QUE l'employé Émile Barriault a démontré un rendement satisfaisant et une volonté de poursuivre son emploi à plus long terme ;

ATTENDU QUE le directeur général recommande la mise à temps plein saisonnier de cet employé, soit du printemps à l'automne, avec mise à pied hivernale au besoin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse autorise la mise à temps plein saisonnier de l'employé Émile Barriault, selon les conditions proposées par le directeur général ;

QUE le directeur général soit mandaté pour finaliser les conditions d'emploi et effectuer le suivi auprès de l'employé.

.....

199-08-2025 MANDAT POUR NÉGOCIATION D'ACQUISITION D'UNE PORTION DE TERRAIN (DOSSIER 01-600-25-002)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alphonse souhaite procéder à la relocalisation de son entrepôt à sel en raison de contraintes environnementales empêchant sa reconstruction à son emplacement actuel ;

CONSIDÉRANT QU'une parcelle identifiée au dossier 01-600-25-002 représente la seule option réaliste pour la Municipalité pour ce projet ;

CONSIDÉRANT QU'une première approche a été effectuée auprès du propriétaire du terrain visé, et qu'une lettre d'intention a été préparée afin de lui transmettre une offre d'acquisition officielle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Guillaume Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Jordan Charest, directeur général et greffier-trésorier, à entreprendre les démarches nécessaires afin de négocier l'acquisition de la parcelle identifiée au dossier 01-600-25-002 ;

Que le directeur général est autorisé à transmettre pour et au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse une offre d'achat officielle au propriétaire ;

Que le directeur général est également autorisé à signer tout document requis dans le cadre de ces démarches, sous réserve de l'approbation finale du Conseil municipal pour la conclusion de la transaction.

.....

200-08-2025

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bonaventure nous informe que le Fonds de développement du territoire volet « Festivals et événements municipaux » a été reconduit pour l’année 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bonaventure s’engage à verser à notre municipalité une contribution financière maximale de 5 000 \$ sous forme de subvention non remboursable ;

CONSIDÉRANT QUE l’aide financière qui nous sera accordée correspondra à l’équivalent du montant investi par notre municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alphonse s’engage à contribuer financièrement aux festivals et événements de son territoire pour un montant égal à la subvention demandée à la MRC de Bonaventure ;

CONSIDÉRANT QUE cette contribution sera répartie avec les organismes municipaux ainsi que la Municipalité pour l’organisation d’activités dont la semaine de relâche, la fête des voisins et d’autres activités durant l’année ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse s’engage à investir un montant de 5 000 \$ dans le Fonds de développement du territoire volet «Festivals et événements municipaux» pour l’année 2025 et la mairesse, madame Josiane Appleby, et ou le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Jordan Charest, sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité le protocole d’aide financière 2025 ainsi que tout autre document relatif à ce dossier avec la MRC de Bonaventure.

201-08-2025

APPROBATION FACTURE - SOLUTION INFOMÉDIA

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a procédé à l’achat et à l’installation de fournitures informatiques afin d’optimiser le travail administratif et de s’assurer que le personnel dispose des outils nécessaires à la bonne réalisation de ses tâches ;

CONSIDÉRANT QUE la dépense a été entérinée par la direction et jugée nécessaire pour assurer l’efficacité des opérations municipales ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l’unanimité :

D’entériner la facture #75271 de Solution Infomédia au montant de 5 767,31 \$ taxes incluses ;

D’autoriser le paiement de ladite facture selon les modalités habituelles.

202-08-2024

APPROBATION FACTURE - COLBO

CONSIDÉRANT QUE les clôtures entourant le terrain de tennis de la Municipalité étaient brisées et désuètes, représentant un enjeu de sécurité et un obstacle aux futurs aménagements ;

CONSIDÉRANT QU’il était nécessaire de les remplacer en prévision de l’installation du nouveau terrain de pickleball ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

D’entériner la facture #048475 au montant de 3 086,11 \$ taxes incluses pour l’achat du matériel de clôture ;

D’autoriser le paiement de ladite facture selon les modalités habituelles.

.....

203-08-2024 PROGRAMME D’AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET REDRESSEMENT

ATTENDU QUE le Programme d’aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l’amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d’application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d’aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s’engagent à les respecter ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d’aide financière concernent des routes sous l’autorité municipale et des travaux admissibles à l’aide financière ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d’annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d’une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d’annonce et qu’il a pris connaissance des restrictions d’accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s’appliquent ;`

ATTENDU le choix d’établir la source de calcul de l’aide financière selon l’option de l’estimation détaillée du coût des travaux ;

ATTENDU QUE la chargée de projet mandaté par la Municipalité, madame Annie-Claude Arsenault, ingénieure de la Firme Arpo Groupe-Conseil, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

POUR CES MOTIFS, à la proposition du conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller François Poirier, il est unanimement résolu par les conseillers présents et adopté que le Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse autorise la présentation d’une demande d’aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d’application en vigueur, reconnaît qu’en cas de non-respect de celles-ci, l’aide financière sera résiliée, et certifie que le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Jordan Charest est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d’aide financière, lorsqu’applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

.....

204-08-2024 DEMANDE – DOMAINE DES CHUTES DU RUISSEAU CREUX

ATTENDU QUE le Domaine des chutes du Ruisseau Creux a présenté une demande d'aide financière à la Municipalité de Saint-Alphonse ;

ATTENDU QUE le Domaine représente un attrait touristique et naturel important pour la communauté, et que son rayonnement contribue au développement local et régional ;

ATTENDU QUE la demande déposée est jugée pertinente et conforme aux objectifs de soutien aux organismes communautaires et aux projets d'intérêt collectif ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Alphonse autorise le versement d'un montant de 6 000 \$ à titre d'aide financière au Domaine des chutes du Ruisseau Creux, et que ce montant soit imputé au poste budgétaire prévu à cet effet.

.....

205-08-2025 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue.

.....

206-08-2025 CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 45.

_____ Josiane Appleby, Mairesse	_____ Jordan Charest, Directeur général et greffier-trésorier
---------------------------------------	---

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

.....